



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle**

Séance du 14 novembre 2022.

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	22
PRESENTS	12
VOTANTS	16

**DATE DE LA
CONVOCAION**

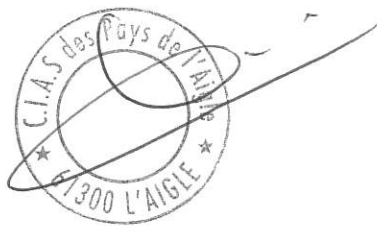
07/11/2022

OBJET

**Décision Modificative n°1 –
CIAS – Budget général :
Réajustement de budget.**

Acte rendu exécutoire après
publication le
24 novembre 2022

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-deux, le quatorze novembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du sept novembre sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Lucile JOUAUX, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Sylvie MOLERO, Delphine PRIEUR, Jacqueline ROSSET, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs : Alain BOUVIER donne pouvoir à Véronique HELLEUX
Sylvie CHAUVEL-TREPIER donne pouvoir à Elisabeth JOSSET
Jean-Pierre CHEVALIER donne pouvoir à Delphine PRIEUR
Christophe PAPILLON donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE

Absents excusés : Alain BOUVIER, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Jean-Pierre CHEVALIER, Paule GOUIN, Christophe PAPILLON, Richard ROUSSEAU.

Absents : Hugo DUPONT, Isabelle DUVAL-DELAGUIERCE, Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT.

Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée qu'il y a une augmentation des dépenses en énergie ainsi que pour la Malle aux Repas. De ce fait, nous avons plus de recettes. Nous absorbons les dépenses imprévues à hauteur de 20 000€.

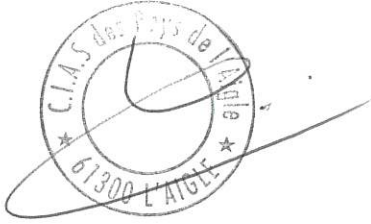
Budget CIAS - DM 1				
Fonctionnement	Chapitre	Article	Intitulé / objet	Proposition
Dépenses	011	60612	Electricité	5 000 €
	011	611	Contrats de prestations de services	20 000 €
	65	6573	Subventions de fonct. Aux organismes publics	23 000 €
	022	022	Dépenses imprévues de fonctionnement	-20 000 €
	Total dépenses de fonctionnement			28 000 €
Recettes	70	706	Prestations de services	28 000 €
	Total recettes de fonctionnement			28 000 €
Equilibre de la section				0 €

- Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,
- Vu la délibération n° 2022-03-28-021 du Conseil d'Administration du CIAS en date du 28 mars portant approbation du budget primitif 2022,

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20221114-2022-11-14-054-DE
Date de télétransmission : 24/11/2022
Date de réception préfecture : 24/11/2022

Acte rendu exécutoire après
publication le
24 novembre 2022

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la décision modificative présentée afin de réaffecter des crédits conformément au tableau ci-dessus.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.